



Vestiaire obligatoire dans les discothèques

Par **alcas**, le **16/12/2010** à **08:24**

Bonjour

Une discothèque a-t'elle le droit d'imposer le vestiaire en prétextant que ceci est une mesure contre le vol mais sachant que celle-ci prend 2 € par article. Une discothèque qui fait 1.000 entrées prend déjà 2.000 € de vestiaire. Ce vestiaire "obligatoire" ne devrait-il pas être gratuit ?

Merci.

Par **Cbastian**, le **24/03/2011** à **20:38**

La reponse est sur le site de la DGCCRF... à bonne entendeur, Cbastian
www.economie.gouv.fr